

DELEGATION DE M. Jean-Charles BRON

D -20070586

Soutien au Développement du Commerce de l' Artisanat et des Services de la Ville. Animations présentées par les Associations de commerçants et Artisans. Demandes de Subventions. Décision. Autorisation.

Monsieur Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du soutien de la Ville de Bordeaux en faveur du développement du commerce et des activités artisanales et de services ayant fait l'objet de la délibération n° 20070007 du Conseil Municipal du 29 janvier 2007, les associations de commerçants et artisans ont présenté des projets d'animations.

Nous avons autorisé lors de la séance de notre Conseil Municipal du 22 octobre dernier l'attribution de subventions en faveur des Illuminations de fin d'année 2007. Une demande de subvention complémentaire a été formulée par le Comité de Bienfaisance et de Défense des Intérêts du quartier Fondaudège - Palais Gallien - Lherme (tableau ci-après). Le montant global des subventions de la Ville s'élèvera donc à 56 755,20 € pour un montant total de dépenses de 129 383,05 € TTC.

ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE

ASSOCIATIONS	MONTANT PREVISIONNEL DES DEPENSES		SUBVENTION VILLE		ASSOCIATION montant
	H.T.	T.T.C.	montant (*)	%	
Comité de Bienfaisance et de Défense des Intérêts du quartier Fondaudège - Palais Gallien - Lherme	7 252,98	8 674,56	4 000,00	60%	4 674,56
TOTAL	7 252,98	8 674,56	4 000,00		4 674,56

(*) *plafond* : 4 000 €

Par ailleurs, vous trouverez ci-annexés les descriptifs et budgets prévisionnels des projets d'animations, pour lesquels les associations pourraient bénéficier des subventions municipales suivantes :

ANIMATIONS

PORTEURS	ACTIONS	DATES	budgets prévisionnels		SUBVENTIONS DE LA VILLE
			HT	TTC	
Association des Commerçants de Saint Augustin	Fête de fin d'année 2007	du 21 au 31 décembre 2007	1 343,61	1 458,00	477,00
Association des Commerçants du Grand Parc	Noël au Grand Parc	les 19 et 24 décembre 2007	2 525,25	2 746,31	712,00
Association La Ronde des Quartiers	Les commerçants du cœur	décembre 2007	10 300,00	12 318,80	4 000,00
Association des Commerçants et Artisans du quartier Ormano-Gaviniès	Noël 2007	décembre 2007	4 821,23	5 727,00	2 940,00
Association Village Saint James	Noël au Village Saint James	du 1er au 24 décembre 2007	3 944,48	4 600,00	2 300,00
TOTAL			22 934,58	26 850,11	10 429,00

Séance du lundi 26 novembre 2007

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à décider le versement des subventions suivantes :

Comité de Bienfaisance et de Défense des Intérêts du quartier Fondaudège	4 000 €
Association des Commerçants de Saint Augustin	477 €
Association des Commerçants du Grand Parc	712 €
Association La Ronde des Quartiers	4 000 €
Association des Commerçants et Artisans du quartier d'Ornano-Gaviniès	2 940 €
Association Village Saint James	2 300 €

dont les montants seront imputés sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 6574).

Ces subventions seront versées sous réserve de la signature des contrats d'opération correspondants, de la fourniture de toutes les pièces justificatives par les présidents d'association et de l'obtention de toutes les autorisations administratives, réglementaires et sécuritaires pour les actions qui le nécessitent.

ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE SAINT AUGUSTIN
« Fête de fin d'année 2007 »

date de réalisation

Du 21 au 31 décembre 2007

Descriptif détaillé de la manifestation

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'Association des Commerçants de Saint Augustin se mobilise autour d'un évènement festif où seront proposées notamment :

- une distribution de chocolat chaud sur la place de l'Eglise de Saint Augustin,
- des rencontres avec le Père Noël dans les rues du quartier,
- des promenades en charrette tirée par un âne,
- une animation musicale (Orgue de Barbarie),
- une sonorisation des rues.

Parallèlement, une tombola gratuite sera organisée avec un voyage et des paniers garnis offerts

Partenaires associés

Mairie de Bordeaux, Fisac (Ronde des Quartiers),
 commerçants et artisans, ...

COUT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION

CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
<u>Animations</u>	800,13	808,00	Association	832,50
<i>Chocolat chaud</i>	18,39	22,00		
<i>Promenades équestres</i>	350,00	350,00	Partenaires publics	625,50
<i>Orgue de Barbarie</i>	350,00	350,00	<i>Mairie de Bordeaux</i>	477,00
<i>Père Noël</i>	60,00	60,00	<i>Fisac - Ronde des Quartiers</i>	148,50
<i>Repas intervenants</i>	21,74	26,00		
<u>Lots</u>	543,48	650,00		
<i>Paniers garnis</i>	41,81	50,00		
<i>Voyage</i>	501,67	600,00		
TOTAL	1 343,61	1 458,00	TOTAL	1 458,00

ASSOCIATION DES COMMERCANTS DU GRAND PARC
« Noël au Grand Parc »

date de réalisation

Les 19 et 24 décembre 2007

Descriptif détaillé de la manifestation

A l'approche des fêtes de fin d'année, l'Association des Commerçants du Grand Parc propose d'organiser des animations les mercredi 19 et lundi 24 décembre 2007, qui se déclineront comme suit :

Mercredi 19

Déambulation et prestations d'un clown autour des commerces (magie, de sculpture ballons), rencontre avec le Père Noël, distribution de friandises et cadeaux offerts par les commerçants, goûter avec distribution de chocolat chaud, viennoiseries et bonbons.



Lundi 24

Le Père Noël distribuera des bonbons et des cadeaux.

Partenaires associés

Mairie de Bordeaux, Fisac, commerçants et artisans, Sud Oues

COUT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION

CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
<u>Animations</u>	770,00	799,40	Association	847,31
<i>Père Noël</i>	320,00	320,00		
<i>Clown</i>	300,00	300,00	Partenaires publics	1 899,00
<i>Goûter</i>	150,00	179,40	<i>Mairie de Bordeaux</i>	712,00
			<i>Fisac - Redynamisation du centre</i>	1 187,00
<u>Logistique</u>	150,00	179,40		
<i>Frais de personnel technique</i>	150,00	179,40		
<u>Communication</u>	827,85	990,11		
<i>6 000 Flyers et 100 affiches</i>	345,00	412,62		
<i>Distribution</i>	312,85	374,17		
<i>Banderole (lettrage)</i>	170,00	203,32		
<u>Honoraires</u>	777,40	777,40		
<i>Organisation</i>	777,40	777,40		
TOTAL	2 525,25	2 746,31	TOTAL	2 746,31

ASSOCIATION "LA RONDE DES QUARTIERS" « LES COMMERCANTS DU COEUR »

date de réalisation

Décembre 2007

Descriptif détaillé de l'action

A l'approche de Noël, l'association de la Ronde des Quartiers souhaite, comme l'an dernier, que tous les quartiers se mobilisent, commerçants, artisans, résidents autour d'une opération commune au profit des associations caritatives ou d'action sociale de Bordeaux oeuvrant en faveur des enfants malades, orphelins ou défavorisés....

Il s'agira à travers une campagne de communication importante : radio, télévision, presse, ainsi que le tissu associatif de récolter un maximum de dons matériels tels que jouets, livres, DVD...

Les dons récoltés dans les commerces seront centralisés par l'association de la Ronde des Quartiers puis redistribués aux enfants par le biais des associations oeuvrant pour les enfants.

Partenaires associés

Fisac (Ronde des Quartiers), Mairie de Bordeaux, commerçants et artisans.

COUT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION

CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
Logistique	1 500,00	1 794,00	Association et partenaires privés	5 678,80
<i>location salle</i>	1 000,00	1 196,00		
<i>frais de transport</i>	500,00	598,00	Partenaires publics	6 640,00
Animations	1 500,00	1 794,00	<i>Mairie de Bordeaux</i>	4 000,00
<i>Artistes</i>	1 500,00	1 794,00	<i>Fisac - Ronde des Quartiers</i>	2 640,00
Communication	7 300,00	8 730,80		
<i>Affiches/flyers</i>	3 000,00	3 588,00		
<i>Média</i>	2 800,00	3 348,80		
<i>Distribution Affiches/flyers</i>	1 500,00	1 794,00		
Cocktail	500,00	598,00		
TOTAL	10 300,00	12 318,80	TOTAL	12 318,80

**ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DU
QUARTIER D'ORNANO-GAVINIÈS**

« Noël 2007 »

date de réalisation

Décembre 2007

Descriptif détaillé de la manifestation

A l'approche des fêtes de fin d'année, l'Association des Commerçants et Artisans du quartier Ornano-Gaviniès souhaite valoriser les activités commerciales et artisanales, et décorer les rues du quartier.

Une communication vers les résidents et les consommateurs sera mise en œuvre (identification commerces, accueil pendant les fêtes, messages traditionnels de vœux...).

Les vitrines seront habillées de guirlandes lumineuses et des personnages seront disposés devant chaque magasin. Par ailleurs, les enfants pourront également rencontrer le Père Noël au hasard des rues...

Partenaires associés

Mairie de Bordeaux, Fisac (Ronde des Quartiers),
commerçants et artisans, ...

COÛT - FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION

CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	HT	TTC	INTITULE	TTC
<u>Animation</u>	200,00	200,00		
<i>Père Noël</i>	<i>200,00</i>	<i>200,00</i>	<u>Association</u>	1 871,00
<u>Décoration</u>	2 742,47	3 280,00		
<i>Décorations extérieures</i>	<i>1 839,46</i>	<i>2 200,00</i>	<u>Partenaires Publics</u>	3 856,00
<i>Guirlandes</i>	<i>903,01</i>	<i>1 080,00</i>	<i>Mairie de Bordeaux</i>	<i>2 940,00</i>
			<i>Fisac - Ronde des Quartiers</i>	<i>916,00</i>
<u>Communication</u>	1 878,76	2 247,00		
<i>Flyers</i>	<i>1 878,76</i>	<i>2 247,00</i>		
TOTAL	4 821,23	5 727,00	TOTAL	5 727,00

ASSOCIATION VILLAGE SAINT JAMES

« Noël au Village Saint James »

date de réalisation

Du 1^{er} au 24 décembre 2007

Descriptif détaillé de la manifestation

L'association Village Saint James organisera pendant les fêtes de fin d'année, une manifestation qui se veut tant culturelle que commerciale.

Une exposition de photographies, affiches, textes... sera accessible dans chaque commerce et atelier

du « Village », en liaison avec les Archives Municipales et la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui seront sollicitées.

Les mercredis et samedis, chaque artisan partagera son savoir-faire sous forme de démonstration d'initiation. Des cadeaux seront également offerts aux chaland, et lors de la journée du 24 un goûter sera proposé, rythmé par un groupe de musique classique.

Enfin, le dernier week-end, une animation de rue sera mise en place sur l'histoire des artisans et de Bordeaux.

Partenaires associés

Mairie de Bordeaux, Archives Municipales, DRAC, commerçants et artisans, ...

COUT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION

CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
<u>Animations</u>	2 188,63	2 500,00	Association	2 300,00
<i>Exposition</i>	418,06	500,00		
<i>Musicien classique</i>	600,00	600,00		
<i>Goûter</i>	418,06	500,00		
<i>Animation de rue</i>	752,51	900,00	Mairie de Bordeaux	2 300,00
<u>Communication</u>	250,84	300,00		
<i>Affiches, flyers</i>	250,84	300,00		
<u>Cadeaux</u>	1 505,02	1 800,00		
<i>Porte-clés pendentif</i>	1 254,18	1 500,00		
<i>Cartes postales</i>	250,84	300,00		
TOTAL	3 944,48	4 600,00	TOTAL	4 600,00

ADOpte A L'UNANIMITE

D -20070587

**Adhésion de la Ville de Bordeaux au groupement d'employeur des commerçants et artisans de Bordeaux. Décision.
Autorisation**

Monsieur Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

La Maison de l'Emploi et la Direction du développement économique de la Ville de Bordeaux ont accompagné les commerçants et artisans bordelais dans leur démarche de création du premier Groupement d'Employeurs de Bordeaux.

Le principe de cette structure associative est de permettre aux entreprises adhérentes de recruter du personnel et de mutualiser la mise à disposition de ces compétences. Ainsi, les commerçants et artisans adhérents pourront recourir ponctuellement aux services de salariés spécialisés sur des missions transversales (comptabilité, informatique, communication...) ou à un personnel supplémentaire sur de courtes périodes (fins de semaine, soldes, inventaires...).

Pour les salariés qui seront recrutés dans ce cadre, le groupement devient leur seul employeur (et non les différentes entreprises individuellement) : c'est pour eux une opportunité de partager un nombre d'heures d'interventions ou de missions sur plusieurs employeurs créant les conditions favorables à une embauche et un maintien dans le poste à temps plein. Ce dispositif leur offre également la possibilité de bénéficier d'un plan de formation professionnelle.

Se rassembler pour embaucher un ou plusieurs salariés permet également de limiter les démarches administratives de chaque employeur utilisateur. Le salarié travaille dans plusieurs structures, mais ne dispose que d'une seule feuille de paie, un seul contrat de travail, une couverture sociale unique et complète.

Après une étude de faisabilité, le GECAB (Groupement d'Employeurs des Commerçants et Artisans de Bordeaux) a été créé par l'Assemblée Générale constitutive organisée le 31 mai 2007. Il est composé de 10 membres fondateurs et administrateurs, tous commerçants bordelais, et regroupe de nombreux types de commerces (restaurants, artisans, métiers de bouche...). Il vous est présenté dans la plaquette jointe.

Afin de soutenir cette démarche structurante pour le commerce et l'artisanat bordelais, il est proposé à la Ville de Bordeaux d'adhérer à l'association constituée. Cette adhésion symbolique n'a pas pour objet de s'immiscer dans la vie du groupement d'employeurs, mais bien d'affirmer notre soutien à l'initiative.

Aussi, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :
faire adhérer la Ville de Bordeaux au Groupement d'Employeurs, Commerçants et Artisans de Bordeaux (GECAB),
verser le montant correspondant, soit 17,94€ sur le budget de l'exercice en cours, fonction 9, sous fonction 94, nature 6281.

LE GecAB
PREMIER GROUPEMENT D'EMPLOYEURS DE BORDEAUX

LE GecAB
groupeement d'employeurs
des commerçants
et artisans de Bordeaux

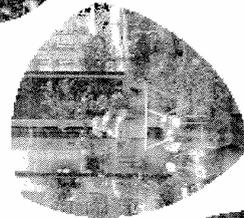
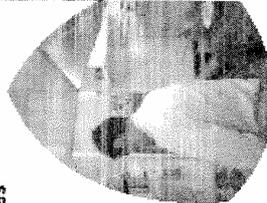
LE RECRUTEMENT
AUTREMENT

- 1 Il a été créé sous l'impulsion de la maison de l'emploi de Bordeaux et du service de développement économique de la ville de Bordeaux.
- 2 Il a pour objectif premier de répondre à la demande des associations de commerçants de la ville sur les problématiques de ressources humaines.
- 3 On y trouve tous types de commerces, des restaurants, des artisans, des métiers de bouche...
- 4 Il est composé de 10 membres fondateurs et administrateurs, tous commerçants bordelais. La présidence et la vice-présidence sont assurées respectivement par Wolf J.L. Stolpner et Arnaud Barde.

COMMERCANTS ET ARTISANS DE BORDEAUX
LE GECAB PROPOSE
**DES SOLUTIONS A VOS BESOINS
EN RECRUTEMENT**

- ↳ • à temps partiels
- saisonniers
- sur des métiers à faible qualification
- comme hautement qualifiés

Le Gecab répond concrètement aux difficultés de recrutement rencontrées sur certains métiers (vendeurs spécialisés, métiers de bouche, cadre opérationnel...) ou à certaines périodes (fins de semaine, soldes, inventaires, saisonnalités...).



COMMENT ÇA MARCHE ?

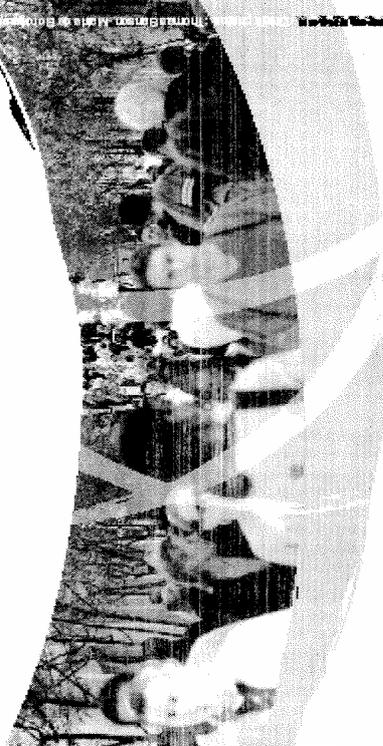
Après votre adhésion, le responsable du groupement identifie et recense avec vous, précisément vos besoins.

Lors de la mise à disposition de salariés, le Gecab gère l'ensemble des tâches administratives liées à l'embauche, rémunère le salarié et facture votre entreprise en fonction du temps de travail effectué.

**QU'EST-CE
QU'UN GROUPEMENT
D'EMPLOYEURS ?**

C'est une structure associant différentes entreprises, qui a pour objet de recruter du personnel pour le mettre à disposition de ses adhérents.

Le Gecab permet de mutualiser les différentes compétences et ainsi vous permet même de recourir ponctuellement aux services d'un comptable, d'un secrétaire ou d'un informaticien ou pourquoi pas, d'un coursier !



Pour adhérer au GECAB
ou obtenir des informations sur
son fonctionnement, contactez :

Isabelle MASSUS
Tel. 05 40 12 10 11 - 05 66 28 33 81
Email : gecab@emploi-bordeaux.fr



M. BRON. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, la première délibération il s'agit de notre soutien au développement économique et plus particulièrement des actions d'animations de fin d'année :

Une demande du Comité de bienfaisance et de défense des intérêts du quartier Fondaudège – Palais Gallien – Lerne, qui relèvera à la fois le montant des subventions et le montant total des dépenses.

Et également 5 autres demandes d'associations de commerçants de Saint Augustin, du Grand Parc, la Ronde des Quartiers, les Commerçants et Artisans d'Ornano-Gaviniès, ainsi que ceux du village Saint-James qui préparent une très belle manifestation.

La deuxième délibération est assez intéressante, mes chers collègues, puisqu'elle nous propose d'adhérer à un groupement que nous avons accompagné avec la Maison de l'Emploi dès le départ, un groupement d'employeurs, de commerçants et d'artisans qui permettra de mutualiser la mise à disposition des compétences de personnels qui était jusqu'ici rendue plus difficile et ce dans des missions de comptabilité, d'Informatique ou de communication.

C'est une démarche très intéressante pour les salariés, puisque le groupement deviendra leur seul employeur et qu'il donnera ainsi la possibilité aux commerçants de ne pas avoir à faire de démarches bien souvent très lourdes à leur niveau pour faire ces embauches-là.

Il vous est donc proposé dans un premier temps d'adhérer à cette association, d'en observer le fonctionnement dans ses premiers mois d'exercice, et nous pourrons juger ensuite de l'accompagnement que nous souhaiterons donner à cette bonification.

M. LE MAIRE. -

Sur le premier dossier, est-ce qu'il y a des oppositions ?

(Aucune)

M. LE MAIRE. -

Sur le deuxième dossier de M. BRON je voudrais saluer cette initiative très innovante qui me paraît aller tout à fait dans la bonne direction.

Pas d'oppositions ?

(Aucune)

ADOpte A L'UNANIMITE